

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.*

**Etaient présents** : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Valérie HEROUARD, Karima JOSSELIN, Gaétan DUPONT, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Jean-Yves ROBERT formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : M. Nicolas MICHEL, Mme Vanessa GRENET ayant donné pouvoir à M. Pierre LEMETAIS, M. Baptiste REY

**NOMBRE DE MEMBRES** :

- En exercice : 11
- Présents : 8
- Votants : 9

**DATE DE CONVOCATION** : 23.03.2023

**DATE D’AFFICHAGE** : 23.03.2023

**Objet : Ticket sports loisirs**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser aux parents des enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et pratiquant une activité sportive, culturelle ou de loisir (*sur présentation d'une licence sportive ou d'une attestation d'inscription à une association pour la pratique de sports ou d'une activité culturelle ou de loisir*) une participation financière d'un montant de 50 €.

Cette dépense sera inscrite sur la ligne ticket sports-loisirs, article 65748, en fonctionnement.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 03 avril 2023

Le Maire,  
  
Pierre LEMETAIS  
